

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAISARRONDISSEMENT  
SAINT-OMERCANTON  
LUMBRES**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-trois  
le MARDI 05 DECEMBRE 2023 à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 29 Novembre 2023  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération  
N° 2023/65**

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
M. FOURNIER Daniel (proc. Mme DESEQUELLE Véronique), Mme LAMIABLE  
Murielle (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. EVRARD Dominique (proc.  
Mme CHRISTIAENS Michèle), Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle),  
Mme LEROY Martine, absents excusés.

M. GUILBERT Richard, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

**OBJET : CONVENTION AVEC LA SOUS-PRÉFECTURE DE  
SAINT-OMER POUR LA TRANSMISSION DES ACTES  
SOU MIS AU CONTROLE DE LÉGALITÉ**

Suite à l'adhésion au système PASTELL mis en place par le Centre de Gestion  
pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, Madame le Maire  
informe les membres de l'Assemblée de la nécessité de renouveler la convention  
passée antérieurement avec la Sous-Préfecture de SAINT-OMER.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires.
- de donner leur accord pour que Madame le Maire engage toutes les démarches y afférentes.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 06/12/2023  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le 07 DEC. 2023  
et publication ou notification  
du 07 DEC. 2023

Le Maire,  
Joëlle DELRUE



Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20231206-202365-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2023  
Date de réception préfecture : 07/12/2023